



CARNET DU PIÉGEUR

UGAF

--	--

Nous vous remercions de contribuer à la gestion des animaux à fourrure en complétant ce carnet. Les informations que vous y inscrivez sont importantes et permettent de réaliser les bilans d'exploitation provinciaux des animaux à fourrure que vous pouvez consulter sur le site Web du Ministère. Votre participation nous permet de raffiner nos connaissances afin de suivre l'évolution des populations et d'évaluer leur niveau d'exploitation. Ces informations sont à la base des décisions de gestion et doivent donc être précises et représentatives de la réalité.

Merci

Merci de collaborer activement à la gestion des animaux à fourrure en retournant votre carnet dûment rempli à la fin de votre saison de piégeage dans l'enveloppe pré-affranchie.

Numéro de certificat du piégeur : _____

SAISON : _____ - _____

Ce CARNET DU PIÉGEUR appartient à :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

J'aimerais que mon carnet me soit retourné une fois la saisie de l'information terminée.

LIEU DE PIÉGEAGE¹ UGAF 

TERRAIN DE PIÉGEAGE

Numéro du terrain de piégeage : 

Sur : Zec

Réserve Faunique

Autre : _____

ET/OU

TERRITOIRE LIBRE

¹ Si vous piégez sur plus d'un UGAF ou d'un terrain de piégeage, veuillez remplir un carnet par UGAF et par terrain de piégeage.

Plan de gestion des animaux à fourrure 2018-2025

Groupes A et B



Loup gris



Renard roux



Coyote



Lynx du Canada



Lynx roux

Groupes C et D



Écureuil roux



Pékan



Martre d'Amérique



Belettes
et hermine



Raton laveur



Mouffette rayée

Groupe E



Rat musqué



Vison d'Amérique

Groupe F



Castor



Loutre de rivière

Informations importantes

La gestion des animaux à fourrure se fera dorénavant **par groupes d'espèces piégées** dans les **mêmes engins** (groupes A et B, C et D, E, F).

Lorsque vous notez le nombre d'engins installés (effort), vous devez maintenant le faire **pour tous les engins visant le même groupe d'espèces**.

Par contre, veuillez noter les captures **seulement** pour les espèces demandées.

Groupes A et B : Vous devez indiquer le nombre de collets **installés et actifs**, peu importe pour quelle espèce ils sont tendus. Vous devez aussi indiquer le nombre de pièges à capture vivante (à mâchoire ou lacet, conçus pour retenir par une patte) et de pièges mortels (pièges en X) installés pour ce groupe d'espèces (canidés et lynx).

Groupes C et D : Vous n'avez plus à séparer les engins destinés aux martes des engins destinés aux pékans ou aux ratons. Vous devez indiquer le **nombre total** d'engins pour la martre, le pékan et le raton laveur.

Groupe E : Vous devez indiquer le **nombre total** d'engins pour le rat musqué et le vison, incluant les cages sous-marines.

Groupe F : Vous devez indiquer le **nombre total** d'engins pour le castor et la loutre.

Informations à inscrire

Inscrivez **DÉBUT** pour indiquer la journée où vous avez commencé votre saison de piégeage et **FIN** pour indiquer la journée où vous n'avez plus d'engins tendus. Si vous avez interrompu temporairement le piégeage pendant cette période, inscrivez 0 pour indiquer que vos engins n'étaient pas en service (voir l'exemple à la page 9).

Pour chaque espèce, indiquez le nombre de captures et d'engins installés pour chaque journée où des engins étaient tendus.

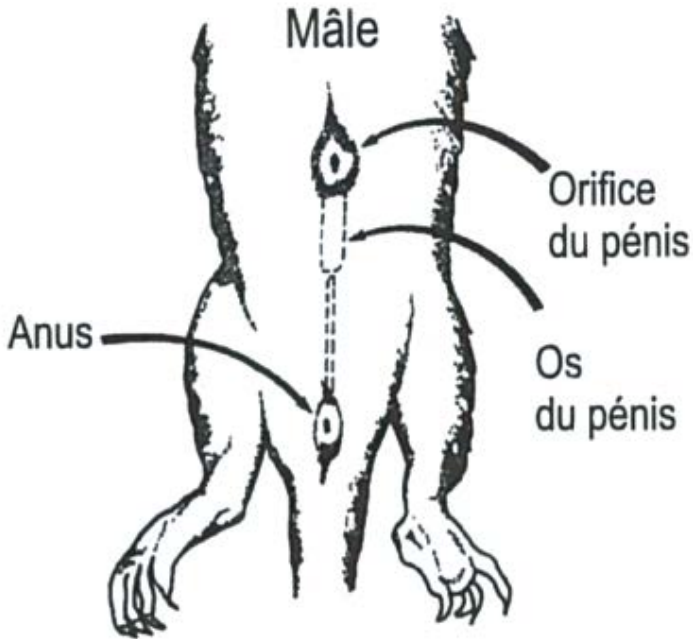
Par **engin**, on entend tout engin de capture autorisé, comme les pièges en X (Conibear), les pièges à capture vivante par la patte (mâchoires, lacet ou couvre-patte), les systèmes de noyade, les collets, etc. Les collets doivent être indiqués **sur une ligne séparée**.

Ces données permettent d'évaluer le succès de capture et de juger de l'abondance d'une espèce.

Pour la **martre** et le **pékan**, indiquez le sexe de l'animal en vous basant sur les critères et les figures présentés à la page suivante. Cela permet d'évaluer le niveau d'exploitation de ces espèces.

Pour les deux espèces de **lynx**, indiquez s'il s'agit d'un jeune de l'année ou d'un adulte. Cela permet d'évaluer la productivité des deux espèces (voir pages 6 et 7).

Le sexe chez la martre et le pékan



Il est facile de déterminer le sexe de la martre et du pékan. Dans le cas du mâle, il suffit de vérifier la présence de l'os du pénis sous la fourrure en palpant entre l'anus et l'orifice du pénis. L'os du pénis s'observe aussi facilement au dépiantage.

L'âge chez les lynx

Les jeunes lynx sont les animaux nés au printemps précédant la saison de piégeage. En début de saison, il est possible de déterminer l'âge des lynx en observant leurs dents. Il s'agit d'un jeune s'il a des dents de lait (voir les photos ci-dessous).

1. Souvent, la canine permanente se développe à l'avant de la dent de lait. Voir la photo 1a.
2. La 1^{re} prémolaire à **3 pointes** (dent de lait) est suivie d'une 2^e prémolaire en croissance. Voir la photo 1b. Chez l'adulte, la 1^{re} prémolaire n'a qu'une seule pointe.

Jeune :

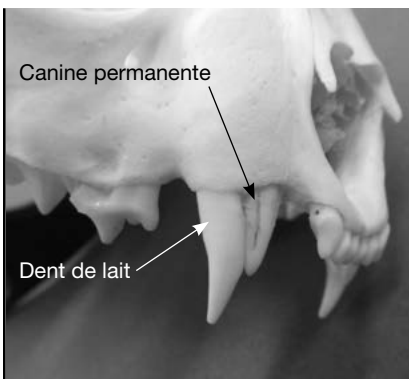
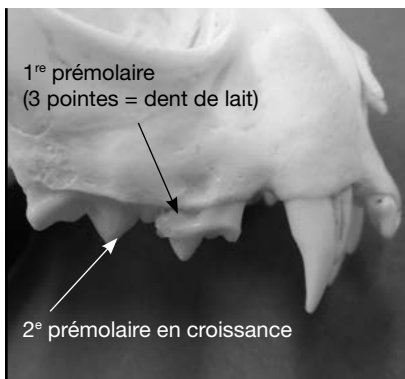


Photo 1a

Jeune :



Adulte :

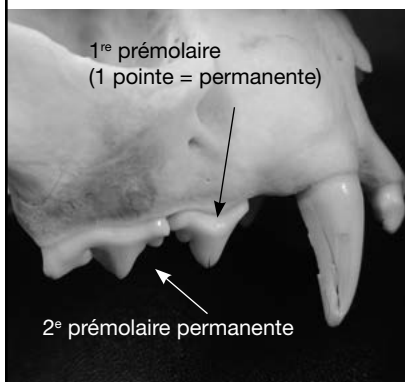
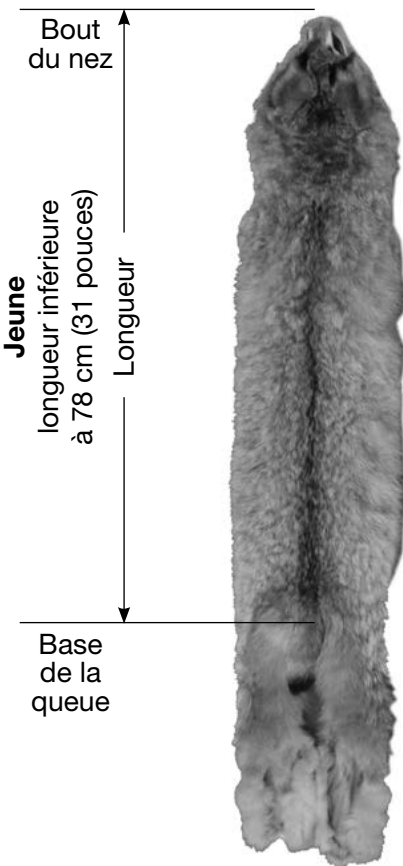


Photo 1b

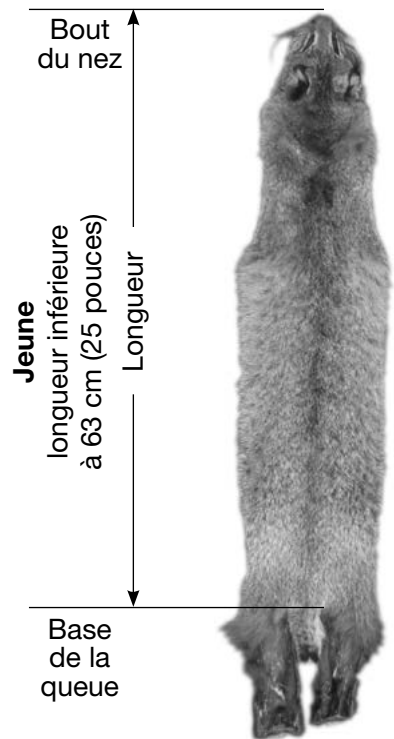
L'âge chez les lynx

Lorsque la saison est plus avancée et que les dents de lait sont tombées, les critères suivants peuvent aussi servir à déterminer l'âge des lynx :

Chez le **lynx du Canada**, la longueur de la fourrure du bout du nez à la base de la queue est inférieure à 78 cm (31 pouces)*.



Chez le **lynx roux**, la longueur de la fourrure du bout du nez à la base de la queue est inférieure à 63 cm (25 pouces)*.



* Longueur mesurée à partir d'une peau séchée sur un fût standard pour l'espèce.

Comment remplir l'effort (voir l'exemple à la page suivante)

Indiquez ici le **nombre de collets**, de **pièges en X** et de **pièges à patte** installés pour les canidés et les lynx.

Par exemple, le piégeur a installé 50 collets pour les coyotes à partir du 18 octobre. Il a installé 2 pièges en X pour les lynx le 20 octobre. Le 23 octobre, il a retiré tous ses engins.



Indiquez ici le **nombre total** d'engins installés pour la martre, le pékan et le raton laveur.

Par exemple, le piégeur a installé 10 engins pour la martre le 18 octobre. Le 20, il a ajouté 5 engins pour le pékan et le raton jusqu'au lendemain. Le 22, il n'avait aucun engin tendu.



Indiquez ici le **nombre total** d'engins installés pour le rat musqué et le vison, incluant les cages sous-marines.



Indiquez ici le **nombre total** d'engins installés pour le castor et la loutre.

Par exemple, le même piégeur n'a tendu aucun engin pour le rat musqué, le vison, la loutre et le castor.



Exemple OCTOBRE

18 19 20 21 22 23 24

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP	Début						
COYOTE						Fin	
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets	50	50	50	50	50	0	
N ^{bre} de pièges en X			2	2	2	0	
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)	Début						
PÉKAN (M/F)						Fin	
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d'engins martre/pékan/raton	10	10	15	15	0		

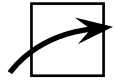
RAT MUSQUÉ							
VISION							
N ^{bre} total d'engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d'engins castor/loutre							

Comment remplir les captures (voir l'exemple à la page suivante)

Inscrivez le **nombre de captures** réalisées.

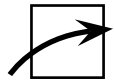
Pour les lynx, indiquez en plus le groupe d'âge par la lettre **A** pour adulte ou **J** pour jeune. **Lorsqu'il y a plusieurs types d'engins installés, détaillez le nombre de captures par engin sous le tableau pour l'ensemble de la semaine.**



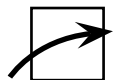
Dans l'exemple présenté, le piégeur a capturé 1 coyote et 1 renard le 19 octobre et 2 coyotes le 22. Il a également capturé 3 jeunes lynx roux le 21 octobre (2 au collet et 1 dans un piège en X).

Pour les martres et les pékans, indiquez aussi le sexe par la lettre **M** pour mâle ou **F** pour femelle.

Dans l'exemple présenté, le piégeur a capturé 2 martres de sexe mâle et 1 femelle le 19 octobre et une martre femelle le 20. Il a aussi capturé 1 raton laveur le 21 octobre.



Pour le rat musqué et la loutre, indiquez le nombre de captures quotidiennes.



Exemple OCTOBRE

18 19 20 21 22 23 24

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)				3J			
LOUP							
COYOTE	Début	1			2	Fin	
RENARD ROUX	Début	1				Fin	
N ^{bre} de collets	50	50	50	50	50	0	
N ^{bre} de pièges en X			2	2	2	0	
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision : 2 lynx au collet et 1 lynx au piège en X

MARTRE (M/F)	Début	2M/1F	1F				
PÉKAN (M/F)	Début				Fin		
RATON LAVEUR	Début			1	Fin		
N ^{bre} total d'engins martre/pékan/raton	10	10	15	15	0		

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d'engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d'engins castor/loutre							

OCTOBRE (2)

18 19 20 21 22 23 24

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

OCTOBRE (3)

25 26 27 28 29 30 31

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

NOVEMBRE (4)

1 2 3 4 5 6 7

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

NOVEMBRE (5)

8 9 10 11 12 13 14

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

NOVEMBRE (6)

15 16 17 18 19 20 21

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

NOVEMBRE (7)

22 23 24 25 26 27 28

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

NOVEMBRE-DÉCEMBRE (8)

29 30 1 2 3 4 5

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

DÉCEMBRE (9)

6 7 8 9 10 11 12

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

DÉCEMBRE (10)

13 14 15 16 17 18 19

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

DÉCEMBRE (11)

20 21 22 23 24 25 26

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

DÉCEMBRE-JANVIER (12)

27 28 29 30 31 1 2

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

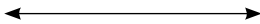
Lynx roux

Lynx du Canada

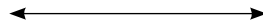
(patte avant, adulte)



7 cm (2,75 po.)



9,5 cm (3,75 po.)



Le **lynx roux** est une espèce distincte du lynx du Canada. Il est plus fréquent au sud du fleuve Saint-Laurent. Sa piste ressemble à celle d'un chat domestique.

Les pattes du **lynx du Canada**, adaptées au déplacement dans la neige profonde, sont beaucoup plus grosses et laissent des pistes beaucoup plus grandes et rondes que celles du lynx roux.

Indicateur d'abondance

À la fin de la saison, selon vos observations, indiquez l'abondance des populations sur votre lieu de piégeage.

	Abondante	Commune	Rare	Absente	Je ne sais pas
Lynx du Canada					
Lynx roux					
Loup					
Coyote					
Renard roux					
Martre					
Pékan					
Belettes					
Mouffette					
Raton laveur					
Loutre					
Castor					
Rat musqué					
Vison					
Lièvre					
Écureuil roux					
Écureuil volant (polatouche)					
Gélinotte-tétras					
Souris					

Indicateur de tendance

Selon vos observations, indiquez la tendance de ces populations **par rapport à l'année précédente**.

	Augmente	Stable	Diminue	Je ne sais pas
Lynx du Canada				
Lynx roux				
Loup				
Coyote				
Renard roux				
Martre				
Pékan				
Belettes				
Mouffette				
Raton laveur				
Loutre				
Castor				
Rat musqué				
Vison				
Lièvre				
Écureuil roux				
Écureuil volant (polatouche)				
Gélinotte-tétras				
Souris				

JANVIER (13)

3 4 5 6 7 8 9

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

JANVIER (14)

10 11 12 13 14 15 16

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

JANVIER (15)

17 18 19 20 21 22 23

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

JANVIER (16)

24 25 26 27 28 29 30

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

JANVIER-FÉVRIER (17)

31 1 2 3 4 5 6

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

FÉVRIER (18)

7 8 9 10 11 12 13

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

FÉVRIER (19)

14 15 16 17 18 19 20

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

FÉVRIER (20)

21 22 23 24 25 26 27

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

FÉVRIER-MARS (21)

28 29 1 2 3 4 5 6

LYNX DU CANADA (A/J)								
LYNX ROUX (A/J)								
LOUP								
COYOTE								
RENARD ROUX								
N ^{bre} de collets								
N ^{bre} de pièges en X								
N ^{bre} de pièges à patte								

Précision :

MARTRE (M/F)								
PÉKAN (M/F)								
RATON LAVEUR								
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton								

RAT MUSQUÉ								
VISON								
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison								

CASTOR								
LOUTRE								
N ^{bre} total d' engins castor/loutre								

MARS (22)

7 8 9 10 11 12 13

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

MARS (23)

14 15 16 17 18 19 20

LYNX DU CANADA (A/J)							
LYNX ROUX (A/J)							
LOUP							
COYOTE							
RENARD ROUX							
N ^{bre} de collets							
N ^{bre} de pièges en X							
N ^{bre} de pièges à patte							

Précision :

MARTRE (M/F)							
PÉKAN (M/F)							
RATON LAVEUR							
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton							

RAT MUSQUÉ							
VISON							
N ^{bre} total d' engins rat musqué/vison							

CASTOR							
LOUTRE							
N ^{bre} total d' engins castor/loutre							

MARS (24)

21 22

LYNX DU CANADA (A/J)		
LYNX ROUX (A/J)		
LOUP		
COYOTE		
RENARD ROUX		
N ^{bre} de collets		
N ^{bre} de pièges en X		
N ^{bre} de pièges à patte		

Précision :

MARTRE (M/F)		
PÉKAN (M/F)		
RATON LAVEUR		
N ^{bre} total d' engins martre/pékan/raton		

CASTOR		
LOUTRE		
N ^{bre} total d' engins castor/loutre		

MARS (24)

21 22 23 24 25 26 27

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

MARS-AVRIL (25)

28 29 30 31 1 2 3

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

AVRIL (26)

4 5 6 7 8 9 10

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

AVRIL (27)

11 12 13 14 15 16 17

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

AVRIL (28)

18 19 20 21 22 23 24

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

AVRIL-MAI (29)

25 26 27 28 29 30 1

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

MAI (30)

2 3 4 5 6 7 8

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

MAI (31)

9 10 11 12 13 14 15

RAT MUSQUÉ							
VISON							
Nbre total d' engins rat musqué/vison							

Pression de piégeage de l'ours noir

Au cours de la présente saison de piégeage, avez-vous tenté de capturer un ours noir par **piégeage**?

Oui, UGAF : _____ Non

Automne 20__ Printemps 20__

N^{bre} de pièges installés :

N^{bre} de jours :

N^{bre} d'ours récoltés :

Pression de chasse des canidés

Au cours de la présente saison, avez-vous tenté de récolter un canidé par la **chasse**?

Zone de CHASSE : _____

Non Oui N^{bre} de jours N^{bre} récoltés N^{bre} transigés

Loup :

Coyote :

Renard :

	Non	Oui	N ^{bre} de jours	N ^{bre} récoltés	N ^{bre} transigés
Loup :					
Coyote :					
Renard :					

Pièges à capture vivante

Au cours de la saison, avez-vous utilisé des pièges à capture vivante?

Non

Oui :

Des lacets à patte (ours)

Des pièges à patte pour _____

Des pièges couvre-patte (raton)

Des cages pour :

le raton ou la mouffette

Captures non ciblées

COMBIEN d'animaux des espèces suivantes avez-vous capturés dans des engins destinés à d'autres espèces?

___ Lynx dans un engin à pékan ou à raton

___ Martre dans un engin à vison

___ Pékan dans un collet

___ Raton dans un collet

___ Rat musqué dans un engin à castor ou à loutre

___ Vison dans un engin à martre ou à pékan

___ Vison dans un engin à castor ou à loutre

___ Ours dans un collet à loup

Captures accidentelles

Certaines espèces sont à déclaration obligatoire au Québec. Vous devez donc déclarer auprès d'un agent de protection de la faune toutes vos captures des espèces suivantes : l'**opossum**, le **renard gris** et le **carcajou**.

De la même manière, en cas de capture accidentelle d'un **cervidé**, d'un **dindon** ou d'un **oiseau de proie** – que ce dernier soit vivant, blessé ou mort – vous devez le déclarer à un agent de protection de la faune.

Rappelons que **la personne qui fait une telle déclaration ne subira aucune sanction**. De plus, cette information est précieuse pour la bonne gestion des espèces.

Votre contribution est importante! N'hésitez pas à utiliser cette section pour y inscrire vos notes personnelles ainsi que toute information, observation, impression ou remarque pertinente que vous souhaitez transmettre au Ministère.

Notes :

Notes :

Notes :

Notes :

Notes :

Notes :

Sources des illustrations

Fourrures de lynx (Antoine Martineau-Rousseau)

Dents de lynx (MFFP)

Dessin de la page couverture (Daniel Bonneau)

*Forêts, Faune
et Parcs*

Québec 